COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 25 NOVEMBRE 2020 A 20H00

Le Conseil Municipal composé de 15 membres en exercice, convoqué par courrier en date du vendredi 20 novembre 2020, s'est réuni le mercredi 25 Novembre 2020 à 20h00 à la salle des fêtes de la Commune de Valence sur Baïse, Place de Pyrénées à Valence sur Baïse (Gers), sous la présidence de Madame Marie-Thérèse BROCA LANNAUD, Maire de la Commune de Valence sur Baïse.

ETAIENT PRESENTS: BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, NOVARINI Michel, PUYAL Jean-Pierre, LAPEYRE Bernard, BRETTES-GARCIA Béatrice, CAUBET Laure, DUFFILLOL Mathieu, MESTRE Monique, GUILLOT Aymeric, THEVENOT Jean François, ROMANN Bernadette

ABSENT EXCUSE:

ABSENT:

ABSENT EXCUSE AYANT DONNÉ PROCURATION: Madame RIERA MORETTON Muriel a donné procuration à Madame BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, Monsieur BLANCARD Michel a donné procuration à Madame BROCA-LANNAUD Marie-Thérèse, Madame BAGNAROSA Marie-Pierre a donné procuration à Monsieur NOVARINI Michel, Madame BERNAR Nathalie a donné procuration à Monsieur NOVARINI Michel

SECRETAIRE: LAPEYRE Bernard

APPROBATION DU COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 18 NOVEMBRE 2020

Le conseil municipal décide, à l'unanimité D'AJOURNER le premier ordre du jour suivant :

• « Approbation du compte rendu de la séance du conseil municipal du 18 Novembre 2020 »

AMENAGEMENT DU CARREFOUR A AMPEILS

Attribution du marché

Le conseil municipal décide à **l'unanimité DE RETENIR** l'entreprise la moins disante, STPAG pour un montant de 82 781.65 € HT soit 99 337.98 € TTC.

Demande de subvention (Occitanie)

Le conseil municipal décide à l'unanimité DE MODIFIER la demande de subvention auprès de la Région Occitanie à hauteur de 10 % du projet soit 9 262.17 € et DE VALIDER le plan de financement ci-dessous :

PLAN DE FINANCEMENT	
DETR	11 965,60 €
CONSEIL REGIONAL	9 262,17 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL (Amende de police)	10 594,00 €
CONSEIL DEPARTEMENTAL (Fonds de concours)	13 175,00 €
AUTOFINANCEMENT	47 624,88 €
Total	92 621,65 €

ACQUISITION PAR LE TOIT FAMILIAL (SA GASCONNE HLM du GERS) D'UNE PARTIE DES PARCELLES AN 3, AN 4, AN 5, AN 318 POUR LA CREATION D'UN LOTISSEMENT.

Le conseil municipal décide à l'unanimité DE DONNER son accord de principe sur le projet de la SA GASCONNE HLM du Gers concernant le projet de 13 logements locatifs sociaux, d'ACCEPTER la proposition de vendre une partie des parcelles AN 3, AN 4 AN 5, AN 318 pour la création de ces 13 logements locatifs sociaux à la SA Gasconne HLM du GERS pour la somme de 45 000 € et de VALIDER que le détachement de parcelles afin d'arpenter et de borner le foncier dévolu à l'opération soit à la charge de la SA GASCONNE HLM du Gers.

QUESTIONS DIVERSES

Marie-Thérèse BROCA-LANNAUD

Colis pour les personnes âgées : Il est décidé de proposer d'offrir aux personnes seules de +75 ans, un colis gourmand à la place du repas du CCAS. Ces colis seront confectionnés le mercredi 09 décembre à partir de 16h00 pour une distribution, par les élus, le vendredi 11 décembre.

Reprise de concessions : Madame le Maire rappelle que le procédé de reprise de concessions sur le cimetière de Valence sur Baïse a été lancé il y a presque trois ans. Le relevage des tombes a été attribué aux Pompes Funèbres NOVARINI pour un montant de 17 083.32 € HT soit 20 500 € TTC.

Laure CAUBET

Fleurissement: Madame Laure CAUBET demande que les fleurs qui se trouvent sur le pont de la Baïse et à la salle des fêtes soient enlevés ; elles sont fanées.

Elle propose également de préparer le massif se trouvant sur la route de Vic-Fezensac, devant chez Mr et Mme CAZAUX.

Bernadette ROMANN

Déchetterie : Madame Bernadette ROMANN demande si la déchetterie va réouvrir suite aux dernières annonces gouvernementales. Il est précisé que la déchetterie n'a pas fermée.

Monique MESTRE

Sentier Botanique : Elle demande s'il sera prévu de nettoyer le sentier botanique en 2021.

Bernard LAPEYRE

Remparts : L'Association ASTER est venue aujourd'hui pour visiter le site et établir un devis pour nettoyer les remparts. Ils prévoient une intervention d'environ 4 jours.

Jean-Pierre PUYAL

Colis du CCAS: Précision sur les personnes qui donneront les colis.

Fin de séance 21h00